COMITÉ DE GIRONDE DE NATATION

Calendrier Sportif

Saison 2008 / 2009

Maison Départementale des Sports
153, rue David Johnston-33000 BORDEAUX
Téléphone 05.56.44.00.80
comite.natation33@wanadoo.fr
http://gironde.ffnatation.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE 2

CALENDRIER 3

RAPPELS 4

DISPOSITIONS COMMUNES A TOUTES LES COMPETITIONS 5

LES PROGRAMMES 9

ECOLE FRANCAISE DE NATATION 10

CIRCUIT DEPARTEMENTAL 1 11
CIRCUIT DEPARTEMENTAL 2 12
CIRCUIT DEPARTEMENTAL 3 (1/2 fond) 13
CIRCUIT DEPARTEMENTAL 3 14
PASS'SPORTS DE L'EAU 15
PASS'COMPETITION 16
INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES 17
PASS'SPORTS DE L'EAU 18
CHAMPIONNATS DE GIRONDE BASSIN DE 25 m 19
PASS'COMPETITION 20
NATATHLON 1 21
COMBINE JEUNES 1(CJ1) 22
NATATHLON 2 23
COMBINE JEUNES 2(CJ2) 24
POLONAT 25
NATATHLON 3 26
COMBINE JEUNES 3(CJ3) 27
CHAMPIONNATS DE GIRONDE BASSIN DE 50 m 28
COUPE DU DEVELOPPEMENT 11/13 ANS 29
INTERCLUBS POUSSINS 30
PASS'SPORTS DE L'EAU 31
PASS'COMPETITION 32
COUPE DE France EAU LIBRE 33
GRILLE DEPARTEMENTALE 34

REGLEMENT FINANCIER 35

CALENDRIER		
	SEPTEMBRE	
Réunion technique	Samedi 27	Mérignac
	OCTOBRE	
Assemblée Générale	Samedi 11	Mérignac
Circuit Départemental 1 (25m)	Samedi 18	Bx Galin
Circuit Départemental 2 (25m)	Samedi 25	Le Bouscat
	NOVEMBRE	
Circuit Départemental 3 (25m)	Mardi 11	Le Bouscat
Circuit Départemental 3 (25m)	Sam 15 Dim 16	Bx Galin
Pass'sports de l'eau	Dimanche 30 AM	? Mérignac
	DECEMBRE	
Pass'competition	Samedi 13	? Cenon
Interclubs départementaux	Sam 20 Dim 21	Le Bouscat
	JANVIER	
Pass'sports de l'eau	Dimanche 11 AM	? Merignac
Championnats de Gironde (25m)	Sam 17 Dim 18	Bx Galin
Pass'competition	Dimanche 25	? Lesparre
Natathlon 1	Samedi 31	Bx Galin
	FEVRIER	
Combiné Jeunes 1	Dimanche 1	? Talence
Natathlon 2	Samedi 28	? Pauillac
	MARS	
Combiné Jeunes 2	Dimanche 1	? Le Bouscat
Polonat	Samedi 14	Talence
Natathlon 3	Samedi 28	Galin
Combiné Jeunes 3	Dimanche 29	? Arcachon
	AVRIL	
Championnats de Gironde (50m)	Sam 4 Dim 5	Bx Judaique
Stage Départemental	Du Lun 13 au Ven 17	? Mimizan
	MAI	
Coupe du dvlpt 11/13 / IC Poussins	Samedi 16	Bx Galin
Pass'sports de l'eau	Dimanche 17	? Merignac
	JUIN	
Pass'competition	Samedi 13	? Ambarès
	JUILLET	
Coupe de France Eau Libre	Mardi 7	Carcans
	SEPTEMBRE	
Coupe de France Eau Libre	Samedi 12	Libourne

RAPPELS

Pour le détail des modifications apportées pour la saison 2008/2009, se reporter aux règlements fédéraux et régionaux

Les catégories d'âge :

Saison 2008 / 2009 (du 16 septembre 2008 au 15 septembre 2009)		
Avenir	9 ans et moins	2000 et après
Poussins	10-11 ans	1999-1998
Benjamins	12-13 ans	1997-1996
Minimes	14-15 ans	1995-1994
Cadets	16-17 ans	1993-1992
Juniors	18-19, 20 ans	1991,1990 et 1989
Seniors	21 ans et plus	1988 et avant

Les séries : attention elles ne permettent plus un accès direct aux compétitions, les nageurs doivent se qualifier à toutes les compétitions en repassant par le niveau départemental (sauf pour les nageurs de série nationale SN)

LES DIFFERENTS TYPES DE SERIES

Il existe quatre séries, du niveau départemental au niveau national.

Chacune de ces séries comporte quatre catégories, une "toutes catégories" et trois par catégories d'âge.

	SERIES			
Catégories	**Nationales**	**Interrégionales**	**Régionales**	**Départementales***
Toutes catégories 13 ans et plus (1996 et avant)	N1	I1	R1	D1
Juniors 18, 19 et 20ans (1991, 1990, 1989)	JN	JI	JR	JD
Cadets 16 et 17 ans (1993 et 1992)	CN	CI	CR	CD
Minimes 14 et 15 ans (1995 et 1994)	MN	MI	MR	MD

**Pour la série départementale, il existe deux grilles de performances (une en 25 m et une en 50 m).*

Un nageur n'appartient qu'à une seule série. La série N1 (toutes catégories) prime sur toutes les autres.

***Exemples** :*

- un nageur de 15 ans qui a réalisé les conditions d'accès à la série N1 n'apparaîtra pas dans la série minime mais seulement dans la série N1.
- Un nageur de 13 ans ne peut figurer que dans la série N1 car il n'existe pas de série dans sa catégorie d'âge.

LES GRILLES DE QUALIFICATION

Ce sont des grilles de performances correspondant aux catégories d'âge concernées et permettant de se qualifier aux compétitions du programme sportif fédéral.

Remarque : les grilles de qualification seront établies à l'issue des Jeux Olympiques pour la durée de l'olympiade 2009-2012 et publiées au début de la saison 2008-2009.

On distingue six niveaux de qualification pour lesquels correspond une grille de qualification.

Grilles	Catégories	Compétition
N2	**Toutes catégories** 13 ans et plus (1996 et avant)	Championnats de France N2
NJ20 Juniors	18, 19 et 20 ans (1991, 1990, 1989)	Championnats de France Jeunes
NJ17 Cadets	17 ans (1992)	Championnats de France Cadets
NJ16 Cadets	16 ans (1993)	Championnats de France Cadets
NJ15 Minimes	15 ans (1994)	Championnats de France Minimes
NJ14 Minimes	14 ans (1995)	Championnats de France Minimes

Pour se qualifier aux Championnats de France jeunes (13 à 20 ans), il existe deux possibilités en fonction des années d'âge :

- les nageuses et les nageurs de 18 à 20 ans (nés en 1991, 1990 et 1989) doivent réaliser les performances de la grille NJ20 ;
- les nageuses et les nageurs de 13 à 17 ans (nés en 1996, 1995, 1994, 1993 et 1992) doivent réaliser les performances de la grille NJ17.

Remarque : il n'existe pas de grille de qualification N1 puisque l'on ne se qualifie pas aux Championnats de France N1 à partir des performances de l'année en cours mais à partir des places obtenues aux Championnats de France de N2 ou à partir de l'appartenance à la série N1.

CORRESPONDANCE GRILLES DE "SERIES" / GRILLES DE QUALIFICATION

Il existe certaines correspondances entre les grilles de "séries" et les grilles de qualification :

- la série JN et la grille de qualification NJ20 sont identiques ;
- la série CN et la grille de qualification NJ17 sont identiques ;
- la série MN et la grille de qualification NJ15 sont identiques.

DISPOSITIONS COMMUNES A TOUTES LES COMPETITIONS

Engagements :

Tous les engagements aux épreuves individuelles, aux relais et aux compétitions par équipes seront effectués directement sur le site du Comité **(sous réserve de modification des procédures en raison du lancement de l'outil fédéral)**. La date de clôture des engagements est précisée pour chaque compétition dans ce règlement. Elle a systématiquement lieu à minuit, en principe dans la nuit du jeudi au vendredi pour les compétitions ayant lieu au cours du week-end suivant.

La saisie des engagements en ligne est obligatoire.

Aucun engagement ne sera accepté au bord du bassin.
Les engagements seront saisis sur le site du Comité Départemental (http://gironde.ffnatation.fr) au plus tard à la date limite fixée sur le présent règlement.

Nota : Pour un bon déroulement des réunions, le responsable des nageurs ne devra pas tenir un rôle d'officiel.

Le règlement des amendes (celui des engagements est compris dans la participation forfaitaire calculée pour chaque club en début de saison) sera à régler dès réception de la facture récapitulative transmise par le Comité.
Tout retard dans le règlement de ladite facture entraînera le versement des pénalités prévues dans le règlement financier.

Amendes :

- Dépassement de temps :

Lors de chaque épreuve, tout dépassement du temps qualificatif donnera lieu à une amende.

- Forfaits :

Tout forfait déclaré après la clôture des engagements en ligne sera taxé d'une pénalité spécifique (voir pages des règlements financiers) sauf production d'un certificat médical.

- Officiels :

Toute absence d'officiel ou tout départ d'officiel avant la fin de la réunion sera pénalisé selon la règle et le tarif prévus.
Ils devront se présenter auprès du juge-arbitre au plus tard 40' avant le début de la réunion

Jury :

Les clubs participant aux compétitions organisées par le Comité de Gironde doivent obligatoirement fournir 1 ou plusieurs officiels A, B ou C suivant le nombre de nageurs engagés.

Pour les compétitions individuelles :

de 3 à 5 nageurs	1 officiel
de 6 à 10 nageurs	2 officiels
11 nageurs et +	3 officiels

Pour les compétitions par équipes :

1 Officiel par équipe (maximum 3)

Jury spécial pour le ½ fond

de 1 à 5 nageurs	1 officiel

Jury d'appel :

Le jury d'appel se réunit afin de statuer sur une réclamation. Chaque membre du jury à une voix et, en cas d'égalité de voix, le délégué faisant office de président a voix prépondérante. Il est composé au minimum de 3 personnes licenciées.

Contrôle des licences :

En application des directives fédérales, un contrôle des licences des officiels et des nageurs pourra être demandé par le Juge-Arbitre ou le Délégué départemental.

En cas de non présentation de la licence plastifiée ou d'un bordereau de licence validé par le comité Régional, l'officiel ne pourra pas occuper de fonction au sein du jury et le nageur ne sera pas autorisé à participer

Récompenses :

Seuls les lauréats des compétitions suivantes se verront remettre des récompenses :
Les Interclubs (Poussins, benjamins, polonat).
La finale du combiné avenirs et poussins
Le classement final du Natathlon
Les sessions de pass'sports et pass'compétition (diplômes spécifiques)
Les championnats de Gironde en bassin de 25 m (uniquement 1 podium toutes catégories)
Les championnats de Gironde Benjamins
Les championnats de Gironde en bassin de 50 m (uniquement 1 podium toutes catégories)
Les étapes de Coupe de France Eau Libre organisées par le Comité
Les championnats interdépartementaux 24/33 de natation estivale.

Les lauréats de toutes les autres compétitions seront récompensés lors d'une soirée festive organisée en fin de saison en leur honneur.

Composition des séries et des relais :

Les épreuves individuelles ne faisant pas l'objet d'une finale seront nagées classement aux temps, mais paraîtront sur les résultats par catégories d'âge.

La composition :

Des séries, selon qu'il s'agit d'un classement aux temps ou débouchant sur une finale, sera établie selon la règle FINA.
Des relais, devra être confirmée au plus tard 1 heure avant le début de la réunion au secrétariat en précisant l'ordre de départ de chaque nageur.

Une permutation d'un nageur entraînera la disqualification du relais.

1500 dames et 800 messieurs :

Les épreuves de 1500 NL dames et de 800 NL messieurs ne seront organisées qu'aux championnats de Gironde 25 mètres au cours de la même réunion que celles des messieurs ou des dames et inversement.

200 m, 400 m, 800 m, 1500 m :

Selon le nombre d'engagements, les premières séries de ces épreuves pourront être doublées.

Critères de qualification :

Lors des compétitions individuelles organisées par le comité de Gironde, les nageuses et les nageurs devront réaliser les **temps qualificatifs** de leur catégorie d'âge (grille publiée en annexe).

Les temps réalisés au cours des compétitions individuelles organisées par le comité de Gironde sont **qualificatifs** pour toutes les **compétitions régionales**.

Faisant suite à une décision du Comité Régional, les compétitions organisées **en bassin de 50 mètres** par le comité de Gironde sont classées "de référence régionale" et permettent ainsi l'entrée en série régionale (et uniquement).

Les temps réalisés au cours des compétitions suivantes sont **qualificatifs** pour tous les **Championnats et Meetings du circuit régional:**

- Tous les meetings départementaux sprint et ½ fond
- Championnats de Gironde (25 et 50 m)

Stage départemental benjamins :

La participation au stage départemental (nécessaire à la cohésion du groupe) est fortement recommandée pour la sélection dans l'équipe départementale benjamine participant à la Coupe de France des départements.

Le regroupement organisé au cours des jours précédant le départ à la Coupe de France des Départements est, quant à lui, **obligatoire.**

Rappels réglementaires fédéraux :

Nota : la rédaction de tous les articles a été revue à l'intérieur du règlement intérieur de la FFN

Article 24 : Qualification sportive

Article 24.1 – Principes généraux

Tout concurrent admis à participer doit être licencié auprès de la Fédération Française de Natation.
La participation n'est valable que dans le respect des règlements sportifs et administratifs.
Les instances institutionnelles ont la possibilité de différer la participation sportive des licenciés dont le club aurait des arriérés administratifs et/ou financiers à leur égard.
La définition du participant lie tous les membres de tous les pays, qu'ils soient dans leur pays ou à l'étranger.

Article 24.2 – Classement

Un nageur qui a violé les lois de participation en connaissance de cause n'est plus participant.
Il ne peut donc être classé comme tel.
Toutefois, pour des raisons spéciales ou pour des circonstances atténuantes, il peut être classé comme participant, après que le délai de deux ans soit écoulé à compter de l'infraction aux règles de participation.
Si un nageur reclassé désire prendre part à une compétition internationale, un rapport complet sur son cas doit être présenté au Bureau afin que celui-ci prenne les décisions qu'il juge nécessaires.

Article 24.3 – Athlètes non sélectionnables en Equipes de France

Les athlètes non sélectionnables en Equipes de France régulièrement licenciés dans un club français conformément à l'article 21 du présent règlement peuvent participer aux championnats organisés par la FFN ou ses structures décentralisées dans les mêmes conditions que les nationaux.
Ils ne peuvent toutefois obtenir individuellement le titre de *"Champion de France"*.
Ils ne peuvent obtenir un record de France ou une meilleure performance française.
En ce qui concerne les épreuves collectives et les relais, les équipes composées de plus de la moitié d'athlètes non sélectionnables en Equipes de France ne peuvent se voir délivrer le titre de *"Champion de France".*
Le record de France d'un relais n'est homologué que lorsque ce relais n'est constitué que d'athlètes sélectionnables en Equipe de France.

Compétitions hors département :

Résultats :
La commission sportive souhaiterait pouvoir disposer des résultats à chaque fois qu'un nageur ou qu'un club sort du département, notamment lorsque celui-ci se rend à un meeting.
Les clubs sont invités à prendre, si cela est possible, un jeu de résultats supplémentaire (ou une disquette), et à le remettre au comité.

LES PROGRAMMES

Programme de compétitions :

Toutes les compétitions inscrites au calendrier sportif départemental validé par l'Assemblée Générale.

Programme de formation :

Mise en place des tests de l'Ecole de Natation Française sous la responsabilité et la coordination du Comité départemental : Sauv'nage organisé dans les clubs, pass'sports de l'eau regroupant les différentes disciplines fédérales et pass'compétition nécessaire aux 11 ans pour participer au Natathlon organisées par le comité.

Stage et regroupements des meilleurs benjamins en vue de préparer la sélection qui participera à la Coupe de France des Départements.

LE CIRCUIT DEPARTEMENTAL

Le circuit départemental est organisé en 3 étapes réparties sur la saison sportive. Les benjamins sont acceptés selon des conditions précisées sur chaque étape afin de respecter le rythme de compétitions demandé par la FFN.
Toutes les étapes sont qualificatives au programme régional

AVENIRS / POUSSINS

Le programme de formation de cette catégorie est détaillé dans le règlement fédéral.
Les compétitions proposées par le comité de Gironde pour la saison 2008/2009 sont les suivantes :

1. Combiné jeunes avenirs et poussins
2. Polonat
3. Interclubs poussins
4. Sauv'nage (organisé au sein du club)
5. Pass'sports de l'eau
6. Pass'compétition

BENJAMINS

Le programme sportif de cette catégorie est constitué principalement de compétitions « objectif » proposées au plan national. Les niveaux de pratique étant déjà fortement hétérogènes (on distingue déjà les nageurs qui s'orientent vers une pratique de loisir et ceux qui se dirigent vers la compétition), il est fondamental de proposer un programme de compétitions à même de satisfaire les différents niveaux.

Les compétitions du calendrier fédéral :

- Les Interclubs toutes catégories
- Le natathlon 1ère partie, 2ème et 3ème partie
- Les Interclubs 11-13 ans
- Le trophée Lucien Zins (sur qualification lors du natathlon 1, 2 et 3)
- La Coupe de France des départements
- Divers championnats de France pour les 13 ans sur qualification

Les compétitions départementales :

- Le championnat de Gironde benjamins (50 mètres)
- Les compétitions toutes catégories ouvertes aux benjamins dans les périodes imposés par la FFN :

ECOLE DE NATATION FRANCAISE

Calendrier 2008 / 2009 :

Dates	Tests	lieux
30 novembre 2008	Pass'sports de l'eau	?
14 décembre 2008	Pass'competition	?
11 janvier 2009	Pass'sports de l'eau	?
25 janvier 2009	Pass'competition	?
17 mai 2009	Pass'sports de l'eau	?
13 juin 2009	Pass'competition	?

Formations proposées :

Evaluateur ENF 1 : permet d'évaluer les enfants sur le test du **sauv'nage**
Evaluateur ENF 2 : permet d'évaluer les enfants sur les **pass'sports de l'eau**
Evaluateur ENF 3 : permet d'évaluer les enfants sur les **pass'compétitions**

Dates	Formations	lieux
Lundi 20 octobre 2008	ENF1	MDS
Mercredi 22 octobre 2008	ENF1	MDS
Dimanche 30 novembre 2008	ENF2	MDS
Dimanche 10 janvier 2009	ENF2	MDS
?	ENF3	MDS
?	ENF3	MDS

Attention : ces formations concernent tous les PRATIQUANTS de TOUTES LES DISCIPLINES des clubs de Gironde.
Les licenciés pratiquant la natation synchronisée, le water-polo et le plongeon doivent être engagés aux mêmes sessions "sauv'nage" et "pass'sports de l'eau"que les pratiquants "natation course".

CIRCUIT DEPARTEMENTAL 1
Date : **Samedi 18 octobre 2008**
Lieu : **Galin (25m)**
Rendez vous : **8H00 pour un début à 9H00 et 14H00 pour un début à 14H30**
Clôture des engagements : **Jeudi 16 octobre 2008**
Qualificatif **aux championnats régional 25m (6 et 7 décembre)** **au circuit Aquitaine**

Catégories :

Benjamins à seniors : 2 engagements par réunion

Benjamins : uniquement sur 200 NL, 100 Papillon, 100 Dos, 100 Brasse et 100 4 Nages.

Programme :

1ère réunion	2ème réunion
200 NL 100 Papillon 200 brasse 100 dos 200 4 Nages	200 papillon 100 NL 200 dos 100 brasse 100 4 nages

Règlement sportif :

Les nageurs devront respecter la grille de temps départementale.

Engagements :

Ils devront être réalisés en ligne sur Internet avant le jeudi 16 octobre 2008 minuit.

Récompenses : voir dispositions communes

CIRCUIT DEPARTEMENTAL 2
Date: **Samedi 25 Octobre 2008**
Lieu : **Le Bouscat**
Rendez vous : **8H30 pour un début à 9H30 et 14H00 pour un début à 15H00**
Clôture des engagements : **Jeudi 23 Octobre 2008**
Qualificatif **aux championnats régional 25m (6 et 7 décembre) au circuit Aquitaine**

Catégories :

Benjamins :

- ✓ 2 épreuves par réunion
- ✓ épreuves ouvertes : 400 4 nages, 400 NL et les relais

Minimes à seniors :

- ✓ Pas de limite d'engagements

Programme :

1ère réunion	2ème réunion
400 4 Nages 50 NL 50 Dos 4 x 50 NL	4 x 200 NL 50 Papillon 400 NL 50 Brasse 4 x 50 4 Nages

Règlement sportif :

Les nageurs devront respecter la grille de temps départementale.

Engagements :

Ils devront être réalisés en ligne sur Internet avant le jeudi 23 octobre 2008 minuit.

Récompenses : voir dispositions communes

CIRCUIT DEPARTEMENTAL 3
Date: **Mardi 11 Novembre 2008**
Lieu : **Le Bouscat**
Rendez vous : **8H00 pour un début à 9H00 et 14H00 pour un début à 15H00**
Clôture des engagements : **Jeudi 6 Novembre 2008**
Qualificatif **aux championnats régional ½ fond 25m (23 Novembre) au circuit Aquitaine**

Catégories :

Benjamins : uniquement sur 800 NL avec la grille de temps suivante :

- ✓ Dames : 11'30
- ✓ Messieurs : 10'50

Minimes à seniors :

- ✓ Pas de limite d'engagements

Programme :

1ère réunion	2ème réunion
400 4 Nages Dames 1500 NL Messieurs 1500 NL Dames	400 4 Nages Messieurs 800 NL Dames 800 NL Messieurs

Règlement sportif :

Les nageurs devront respecter la grille de temps départementale.

Engagements :

Ils devront être réalisés en ligne sur Internet avant le jeudi 6 novembre 2008 minuit.

Récompenses : voir dispositions communes

CIRCUIT DEPARTEMENTAL 3
Date: **Samedi 15 et Dimanche 16 Novembre 2008**
Lieu : **Galin (25 m)**
Rendez vous : **8H30 pour un début à 9H30 et 14H00 pour un début à 15H00**
Clôture des engagements : **Jeudi 13 Novembre 2008**
Qualificatif **aux championnats régional ½ fond 25m (23 Novembre)** **au Championnats régional 25 (6 et 7 décembre)** **au circuit Aquitaine**

Catégories :

Benjamins :

- ✓ 2 épreuves par réunion

Minimes à seniors :

- ✓ Pas de limite d'engagements

Programme :

Samedi 15 Novembre

1ère réunion	2ème réunion
400 NL 50 Brasse 200 Papillon 100 Dos	200 4 Nages 50 NL 100 Brasse 50 Papillon

Dimanche 16 Novembre

1ère réunion	2ème réunion
200 NL 50 Dos 200 Brasse 100 Papillon	100 4 Nages 200 Dos 100 NL

Règlement sportif :

Les nageurs devront respecter la grille de temps départementale.

Engagements :

Ils devront être réalisés en ligne sur Internet avant le jeudi 13 novembre 2008 minuit.

Récompenses : voir dispositions communes

PASS'SPORTS DE L'EAU
Date : **Dimanche 30 Novembre 2008**
Lieu :
Clôture des engagements **: jeudi 27 novembre 2008**
Qualificatif **pour le pass'compétition**

Le pass'sports de l'eau s'inscrit dans le programme d'initiation de la formation du nageur.

Il valide la capitalisation d'habiletés motrices à l'origine d'une construction plus élaborée du nageur. Elle s'appuie sur la découverte de cinq disciplines sportives de la « natation » et de l'environnement aquatique.

Attention : Une commission sportive se réunira après cette session de pass'sports de l'eau qui est la première organisée dans le département afin de ré organiser si nécessaire les sessions suivantes.

Catégories :

- ✓ Nageurs nés en **1998, 1999 et 2000**

Règlements :

- ✓ Les nageurs doivent être titulaires du sauv'nage
- ✓ Les nageurs doivent s'inscrire aux 5 ateliers.
- ✓ Le diplôme du pass'sports de l'eau sera délivré lorsque le nageur aura participé aux 5 tests et validé au moins 3.

Attention : cette organisation concerne tous les PRATIQUANTS de TOUTES LES DISCIPLINES des clubs de Gironde.
Les licenciés pratiquant la natation synchronisée, le water-polo et le plongeon doivent y être engagés au même titre que les pratiquants "natation course".

Contenu de la réunion : Rendez vous 13h30 (fin à 18h00)

- ✓ Atelier natation course
- ✓ Atelier natation synchronisée
- ✓ Atelier plongeon
- ✓ Atelier nage avec palmes
- ✓ Atelier water polo

Engagements :

- ✓ Les clubs devront envoyer la liste des nageurs par mail avant le jeudi 27 novembre 2008.

Evaluations :

- ✓ Les critères d'évaluations sont sur la racine du DVD de l'ENF
- ✓ Les participants seront évalués par des éducateurs de clubs titulaires de l'ENF2.

Récompenses :

- ✓ Les nageurs se verront remettre le diplôme « pass'sports de l'eau ».

PASS'COMPETITION
Date : **Samedi 13 decembre 2009**
Lieu :
Clôture des engagements **: Jeudi 11 décembre 2008**
Qualificatif **pour les compétitions départementales ultérieures**

Le pass'competition s'inscrit dans le programme d'initiation de la formation du nageur.

Le pass'competition est propre a chaque fédération (100 4 Nages pour la FFN), il a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la fédération qui l'organise.

Les clubs seront convoqués pour une ½ journée :

- ✓ de 8h30 à 12h30

OU

- ✓ de 14h00 à 18h00

Catégories :

- ✓ Nageurs nés en 1998, 1999 et 2000

Règlements :

- ✓ Les nageurs doivent être titulaires du sauv'nage
- ✓ Les nageurs doivent être titulaires du pass'sports de l'eau
- ✓ L'épreuve du pass'compétition est une épreuve :
  - o Non chronométrée
  - o Le règlement FINA doit être respecté

Contenu de la réunion : **100 4 Nages**

1ère Réunion : Rendez vous 8h30 pour un début à 9h30
2ème Réunion : Rendez vous 14h00 pour un début à 15h00

Engagements :

- ✓ Les clubs devront envoyer la liste des nageurs par mail avant le jeudi 11 décembre 2008.

Evaluations :

- ✓ Les participants seront évalués par des éducateurs de clubs titulaires de l'ENF3.

Récompenses :

- ✓ Le nageur se verra remettre le diplôme « pass'competition »

CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS
Date : **Samedi 20 et Dimanche 21 décembre 2008**
Lieu : **Le Bouscat**
Confirmation de participation des équipes : Vendredi 28 Novembre 2008

Catégories : Toutes catégories

Règlements sportifs :

Voir « Annuel Règlements 2008/2009 » pages 85 à 87

Régional :

Départemental :

Les équipes qui ne sont pas qualifiées à l'organisation régionale participeront à l'organisation départementale qui sera organisée en 2 poules dont une poule A limitée à 2 séries par genre.

Un classement général régional sera établi en regroupant les points réalisés par les équipes lors des différentes organisations.
Si un club rajoute une équipe supplémentaire, ou n'a pas participé l'année précédente, l'affectation de cette nouvelle équipe en poule A, B ou organisation complémentaire sera déterminée par le comité régional et non par le club.

Fédéral :

Programme :

1ère réunion Date RV 8h00, début 9h	**2ème réunion** Date RV 14h, début 15h00
10 x 100 nage libre dames	400 nage libre messieurs
10 x 100 nage libre messieurs	100 dos dames
400 nage libre dames	200 dos messieurs
100 dos messieurs	800 nage libre dames
200 dos dames	50 nage libre messieurs
1500 nage libre messieurs	100 brasse dames
50 nage libre dames	200 brasse messieurs
100 brasse messieurs	100 nage libre dames
200 brasse dames	200 nage libre messieurs
100 nage libre messieurs	100 papillon dames
200 nage libre dames	200 papillon messieurs
100 papillon messieurs	200 4 nages dames
200 papillon dames	400 4 nages messieurs
200 4 nages messieurs	**PAUSE 15 mn**
400 4 nages dames	4 x 100 4 nages dames
	4 x 100 4 nages messieurs

Récompenses :

Il n'y aura pas de récompenses puisqu'il s'agit d'une compétition régionale.

Classement :

Le classement des équipes de club, s'effectue à la table de cotation fédérale.
La cotation des relais est doublée.
En cas d'égalité, le nombre de points obtenus par les 2 relais, départagera les équipes.
En cas de nouvelle égalité, l'addition des performances des 2 relais, départagera les équipes de clubs.

PASS'SPORTS DE L'EAU
Date : **Dimanche 11 janvier 2009**
Lieu :
Clôture des engagements **: jeudi 8 janvier 2009**
Qualificatif **pour le pass'compétition**

Le pass'sports de l'eau s'inscrit dans le programme d'initiation de la formation du nageur.

Il valide la capitalisation d'habiletés motrices à l'origine d'une construction plus élaborée du nageur. Elle s'appuie sur la découverte de cinq disciplines sportives de la « natation » et de l'environnement aquatique.

Catégories :

- ✓ Nageurs nés en **1998, 1999, 2000 et 2001**

Règlements :

- ✓ Les nageurs doivent être titulaires du sauv'nage
- ✓ Les nageurs doivent s'inscrire aux 5 ateliers
- ✓ Les nageurs qui repassent des épreuves ne s'engageront que sur ces épreuves
- ✓ Le diplôme du pass'sports de l'eau sera délivré lorsque le nageur aura participé aux 5 tests et validé au moins 3.

Attention :cette organisation concerne tous les PRATIQUANTS de TOUTES LES DISCIPLINES des clubs de Gironde.
Les licenciés pratiquant la natation synchronisée, le water-polo et le plongeon doivent y être engagés au même titre que les pratiquants "natation course".

Contenu de la réunion : Rendez vous 13h30 (fin à 18h00)

- ✓ Atelier natation course
- ✓ Atelier natation synchronisée
- ✓ Atelier plongeon
- ✓ Atelier nage avec palmes
- ✓ Atelier water polo

Engagements :

- ✓ Les clubs devront envoyer la liste des nageurs par mail avant le jeudi 8 janvier 2009.

Evaluations :

- ✓ Les critères d'évaluations sont sur la racine du DVD de l'ENF
- ✓ Les participants seront évalués par des éducateurs de clubs titulaires de l'ENF2.

Récompenses :

- ✓ Les nageurs se verront remettre le diplôme « pass'sports de l'eau ».

CHAMPIONNATS DE GIRONDE BASSIN DE 25 m
Date : **Samedi 17 et dimanche 18 Janvier 2009**
Lieu : **Bordeaux Galin**
Rendez vous **: 8H00 pour un début à 9H00 et 14H00 pour un début à 15H00**
Cloture des engagements : **Jeudi 15 janvier 2009**
Qualificatif au **Circuit d'Aquitaine**

Catégories :

Benjamins :

- ✓ 2 engagements par réunion
- ✓ Les épreuves de 1500 m et 800 m ne sont pas ouvertes à cette catégorie

Minimes à Seniors :

- ✓ 3 engagements par réunion

Samedi 17 janvier

1ère réunion	2ème réunion
1500 NL Dames 100 Dos 1500 NL Messieurs 50 NL	50 Brasse 400 NL 200 Dos 100 Papillon 200 Brasse

Dimanche 18 janvier

1ère réunion	2ème réunion
50 Dos 400 4 Nages 200 Papillon 100 Brasse 200 NL	50 Papillon 800 NL Dames 200 4 Nages 800 NL Messieurs 100 NL

Règlement sportif :

Classement au temps
Les séries du 1500 NL et 800 NL seront doublées si nécessaires

Engagements :

Ils devront être réalisés en ligne sur internet avant le jeudi 13 novembre 2008 minuit.

Récompenses :

Récompense aux 3 premiers nageurs du classement toutes catégories pour chaque épreuve.

PASS'COMPETITION
Date : **Dimanche 25 janvier 2009**
Lieu :
Clôture des engagements **: Jeudi 22 janvier 2009**
Qualificatif **pour les compétitions départementales ultérieures**

Le pass'competition s'inscrit dans le programme d'initiation de la formation du nageur.

Le pass'competition est propre a chaque fédération (100 4 Nages pour la FFN), il a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la fédération qui l'organise.

Les clubs seront convoqués pour une ½ journée :

- ✓ de 8h30 à 12h30

OU

- ✓ de 14h00 à 18h00

Catégories :

- ✓ Nageurs nés en **1998, 1999, 2000 et 2001**

Règlements :

- ✓ Les nageurs doivent être titulaires du sauv'nage
- ✓ Les nageurs doivent être titulaires du pass'sports de l'eau
- ✓ L'épreuve du pass'compétition est une épreuve :
  - o Non chronométrée
  - o Le règlement FINA doit être respecté

Contenu de la réunion : **100 4 Nages**

1ère Réunion : Rendez vous 8h30 pour un début à 9h30
2ème Réunion : Rendez vous 14h00 pour un début à 15h00

Engagements :

- ✓ Les clubs devront envoyer la liste des nageurs par mail avant le jeudi 11 décembre 2008.

Evaluations :

- ✓ Les participants seront évalués par des éducateurs de clubs titulaires de l'ENF3.

Récompenses :

- ✓ Le nageur se verra remettre le diplôme « pass'competition »

NATATHLON 1
Date : **Samedi 31 janvier 2009**
Lieu: Bordeaux Galin
Rendez vous: 8H00 pour un début à 9H00 et 14H00 pour un début à 15H00
Clôture des engagements : Jeudi 29 janvier 2009
Qualificatif au trophée Lucien Zins ou à la finale régionale

Voir « Annuel Règlements 2008/2009 » pages 43 à 45

Catégories :

- ✓ Nageurs Nés en 1996 et 1997
- ✓ Nageurs Nés en 1998 titulaires du Pass'Compétition

Modalités d'engagements :

A chacune des trois étapes, un nageur ne peut disputer que **3 épreuves du programme au maximum**.

Programme :

1ère réunion	2ème réunion
800 NL Dames 50 Papillon Messieurs 50 Papillon Dames 100 NL Messieurs 100 NL Dames 400 4 Nages Messieurs	800 NL Messieurs 50 Dos Dames 50 Dos Messieurs 50 Brasse Dames 50 Brasse Messieurs 400 4 Nages Dames

Engagements :

Ils devront être réalisés en ligne sur internet avant le jeudi 29 janvier 2009 minuit.

Récompenses : **Les nageurs seront récompensés à l'issue des 3 étapes**.

COMBINE JEUNES (CJ) Etape 1
Date : **Dimanche 1er fevrier 2009**
Lieu:
Rendez vous : 8H00 pour un début à 9H00 et rendez vous 14H00 pour un début à 15H00
Clôture des engagements : Jeudi 29 janvier 2009
Qualificatif à la finale du combiné jeunes (29 mars 2009)

Afin de préparer les nageurs nés en 1998 et 1999 au natathlon, le comité de Gironde a mis en place un circuit de 3 compétitions pour cette catégorie.

Le Combiné Jeunes (CJ) concerne les nageurs nés en 1998 et 1999 et fait partie de l'étape d'acquisition de la formation du nageur (cf. « annuel règlements 2008/2009 page 37).
Les thèmes de travail étant : la vitesse, l'endurance et les habiletés motrices dans les 4 nages, le CJ est composé de 3 étapes (CJ1, CJ2 et CJ3).
Lors des 2 premières étapes seront proposées des épreuves de vitesse, d'endurance et de 4 nages. La 3ème étape sera quant à elle la finale.

Catégories :

- ✓ Nageurs nés en 1998 et 1999 **à condition d'avoir obtenu le pass'compétition**
- ✓ Pour les nageurs nés en 2000 et 2001 qui sont titulaires du pass'compétition, les 25 papillon, 25 brasse et 25 dos sont ouverts (pas de formule combinée).

Règlement sportif :

- ✓ Les engagements se feront en ligne sur internet
- ✓ Le combiné jeunes est réservé aux nageurs nés en 1998 et 1999 ayant obtenu le pass'compétition
- ✓ Chaque nageur engagé devra participer à toutes les épreuves individuelles

Programme :

1ère réunion	2ème réunion
200 NL Dames 25 Papillon Messieurs 25 Brasse Dames 25 Dos Messieurs	200 NL Messieurs 25 Papillon Dames 25 Brasse Messieurs 25 Dos Dames

Engagements :

Ils devront être réalisés en ligne sur internet avant le jeudi29 janvier 2009 à minuit.

Récompenses : A l'issue de la finale du combiné jeunes.

NATATHLON 2
Date : **Samedi 28 février 2009**
Lieu :
Rendez vous: 8H00 pour un début à 9H00 et 14H00 pour un début à 15H00
Cloture des engagements : jeudi 26 fevrier 2009
Qualificatif au trophée Lucien Zins ou à la finale régionale

Voir « Annuel Règlements 2008/2009 » pages 43 à 45

Catégories :

- ✓ Nageurs Nés en 1996 et 1997
- ✓ Nageurs Nés en 1998 titulaires du Pass'Compétition

Modalités d'engagements :

A chacune des trois étapes, un nageur ne peut disputer que **3 épreuves du programme au maximum**.

Programme :

1ère réunion	2ème réunion
800 NL Messieurs 50 Dos Dames 50 Dos Messieurs 50 Brasse Dames 50 Brasse Messieurs 400 4 Nages Dames	800 NL Dames 50 Papillon Messieurs 50 Papillon Dames 100 NL Messieurs 100 NL Dames 400 4 Nages Messieurs

Engagements :

Ils devront être réalisés en ligne sur internet avant le jeudi 26 février 2009 minuit.

Récompenses : **Les nageurs seront récompensés à l'issue des 3 étapes**.

COMBINE JEUNES Etape 2
Date : **Dimanche 1er mars 2009**
Lieu:
Rendez vous : 8H00 pour un début à 9H00 et rendez vous 14H00 pour un début à 15H00
Clôture des engagements : Jeudi 26 fevrier 2009
Qualificatif à la finale du combiné jeunes (29 mars 2009)

Afin de préparer les nageurs nés en 1998 et 1999 au natathlon, le comité de Gironde a mis en place un circuit de 3 compétitions pour cette catégorie.

Le Combiné Jeunes (CJ) concerne les nageurs nés en 1998 et 1999 et fait partie de l'étape d'acquisition de la formation du nageur (cf. « annuel règlements 2008/2009 page 37).
Les thèmes de travail étant : la vitesse, l'endurance et les habiletés motrices dans les 4 nages, le CJ est composé de 3 étapes (CJ 1, CJ2 et CJ3).
Lors des 2 premières étapes seront proposées des épreuves de vitesse, d'endurance et de 4 nages. La 3ème étape sera quant à elle la finale.

Catégories :

- ✓ Nageurs nés en 1998 et 1999 **à condition d'avoir obtenu le pass'compétition**
- ✓ Pour les nageurs nés en 2000 et 2001 qui sont titulaires du pass'compétition, le 100 4 nages et le relais 4 x 50 sont ouverts.

Règlement sportif :

- ✓ Les engagements se feront en ligne sur internet
- ✓ Le combiné jeunes est réservé aux nageurs nés en 1998 et 1999 ayant obtenu le pass'compétition
- ✓ Chaque nageur engagé devra participer à toutes les épreuves individuelles

Programme :

1ère réunion	2ème réunion
400 NL	100 4 Nages 4 x 50 NL

Engagements :

Ils devront être réalisés en ligne sur internet avant le jeudi 26 février 2009 minuit.

Récompenses : A l'issue de la finale du combiné jeunes.

POLONAT
Date : : **Samedi 14 mars 2009**
Lieu : **Talence**
Cloture des engagements : Jeudi 12 mars 2009

Catégorie :

- ✓ Nageurs nés en 1998 et 1999

Règlement sportif :

Voir « Annuel Règlements 2008/2009 » pages 265 et 266

Les nageurs devront avoir validé le pass'sports de l'eau.

Une équipe se compose de 6 joueurs.
L'équipe peut être mixte (filles+garçons). Cette rencontre comprend :

- 2 épreuves de natation (relais)
- un tournoi de water-polo

Les règles du water-polo seront simplifiées :

- Les joueurs intervenant sur un adversaire ne possédant pas le ballon seront pénalisés,
- Les points marqués par un joueur hors-jeu ne seront pas comptabilisés,
- Pendant le jeu, les joueurs pourront occuper des places différentes (exemple : permutation du gardien et d'un joueur de champ),
- Un classement final sera établi par addition des points obtenus à l'épreuve de natation et au tournoi de water-polo.

Programme :

Une réunion (l'après midi) Horaires à définir
Relais 6 x 50 NL Relais 6 x 100 4 nages Tournoi de water-polo

Récompenses :

Les 3 premières équipes du classement général recevront une coupe.
Les nageuses et les nageurs composant ces équipes recevront chacun 1 médaille.

NATATHLON 3
Date **Samedi 28 mars 2009**
Lieu: Bordeaux Galin
Rendez vous: 8H00 pour un début à 9H00 et 14H00 pour un début à 15H00
Clôture des engagements : Jeudi 26 mars 2008
Qualificatif au trophée Lucien Zins ou à la finale régionale

La sélection pour le stage départemental benjamin se fera à l'issue de cette compétition

Voir « Annuel Règlements 2008/2009 » pages 43 à 45

Catégories :

- ✓ Nageurs Nés en 1996 et 1997
- ✓ Nageurs Nés en 1998 titulaires du Pass'Compétition

Modalités d'engagements :

A chacune des trois étapes, un nageur ne peut disputer que **3 épreuves du programme au maximum**.

Programme :

1ère réunion	2ème réunion
400 4 Nages Dames	800 NL Dames
400 4 Nages Messieurs	100 NL Messieurs
50 Dos Dames	100 NL Dames
50 Dos Messieurs	800 NL Messieurs
50 Brasse Dames	
50 Brasse Messieurs	
50 Papillon Dames	
50 Papillon Messieurs	

Engagements :

Ils devront être réalisés en ligne sur internet avant le jeudi 26 mars 2009 minuit.

Récompenses :

Médailles aux 3 premiers garçons et filles au cumul des 3 « natathlon » et ce pour les nageurs ou nageuses nés en 1996, 1997 et 1998.

FINALE COMBINE JEUNES (Finale) (CJ3)
Date : Dimanche 29 mars 2009
Lieu
Clôture des engagements : Jeudi 26 mars 2009

Afin de préparer les nageurs nés en 1998 et 1999 au natathlon, le comité de Gironde a mis en place un circuit de 3 compétitions pour cette catégorie.
Le Combiné Jeunes (CJ) concerne les nageurs nés en 1998 et 1999 et fait partie de l'étape d'acquisition de la formation du nageur (cf. « annuel règlements 2008/2009 page 37).
Les thèmes de travail étant : la vitesse, l'endurance et les habiletés motrices dans les 4 nages, le CJ est composé de 3 étapes (CJ 1, CJ2 et CJ3).
Lors des 2 premières étapes seront proposées des épreuves de vitesse, d'endurance et de 4 nages. La 3ème étae sera quant à elle la finale.

Règlement sportif :

- ✓ Les 33 meilleurs nageurs et 33 meilleures nageuses seront retenues pour la finale
- ✓ Le classement des 33 meilleurs nageurs sera effectué de la façon suivante :
  - o Addition des temps du 200 NL, 400 NL et 100 4nages
- ✓ En cas d'égalité, le temps du 100 4 nages départagera les nageurs.
- ✓ Chaque nageur engagé à la finale devra participer aux
  - o 200 4 Nages
  - o 10 minutes Nage Libre
  - o à deux 25 mètres aux choix

Classements :

- ✓ **Au terme des 10 minutes nage libre**, la distance retenue sera arrondie aux 25 mètres inférieurs (exemple : lorsque le coup de sifflet annonce la fin des 10', si le nageur est au milieu du bassin, la distance sera ramenée au dernier 25 parcouru)
- ✓ Le nageur ayant parcouru la plus grande distance se verra attribuer 33 points, le suivant 32 points, etc.
- ✓ **Après les épreuves de 200 4 Nages et les quatre 25 mètres**, un classement sera effectué. Le nageur ayant obtenu le meilleur temps marquera 33 points, le 2ème 32 points, le 3ème 31 points, ……., le 32ème 2 points et le 33ème 1 point (dans chaque épreuve).
- ✓ Le classement général de chaque nageur sera composé :
  - o Des points du 10' NL
  - o Des points du 200 4 nages
  - o Des points du 25 mètres choisis
  - o Des points du 25 mètres choisis
- ✓ En cas d'égalité, les nageurs seront départagés par le temps du 200 4 nages.

Catégories :

- ✓ Le combiné jeunes est réservé aux nageurs nés en 1998 et 1999 ayant obtenu le pass'compétition
- ✓ Pour les nageurs nés en 2000 et 2001 qui sont titulaires du pass'compétition, les 25 papillon, 25 dos, 25 brasse et 25 m NL sont ouverts.

Programme :

1ère réunion	2ème réunion
10 ' NL 25 NL	200 4 Nages 25 Brasse 25 Dos 25 Papillon

Engagements :

Ils devront être réalisés en ligne sur internet avant le jeudi 26 mars 2009 minuit.

Récompenses : A l'issue de la finale du combiné jeunes.

- ✓ Sur 10' NL
- ✓ Sur 200 4 Nages
- ✓ Sur chaque 25 de spécialités
- ✓ **Sur le classement cumulé : 10' NL + 200 4 nages + deux 25 de spécialités**

CHAMPIONNATS DE GIRONDE BASSIN DE 50 m CHAMPIONNATS DE GIRONDE BENJAMINS
Date : **Samedi 4 et dimanche 5 avril 2009**
Lieu : **Bordeaux Judaique**
Rendez vous **: 8H00 pour un début à 9H00 et 14H00 pour un début à 15H00**
Cloture des engagements : **Jeudi 2 avril 2009**
Qualificatif au

Catégories :

Benjamins : 2 engagements par réunion

Minimes à Seniors : Pas de limite d'engagements

Programme :

Samedi 4 avril

1ère réunion	2ème réunion
50 dos (séries) 50 NL (séries) 100 Brasse (séries) 100 Papillon (séries) 200 4nages (classement au tps)	800 NL (classement au temps) 50 dos (finales A & B) 50 NL (finales A & B) 200 Dos (classement au tps) 100 Brasse (finales A & B) 100 Papillon (finales A & B) 200 NL (classement au temps) 4 x 100 NL (classement au temps)

Dimanche 5 avril

1ère réunion	2ème réunion
50 brasse (séries) 50 Papillon (séries) 100 dos (séries) 100 NL (séries) 400 NL (classement au temps) 200 Papillon (classement au tps)	1500 NL (classement au temps) 50 brasse (finales A & B) 50 Papillon (finales A & B) 200 Brasse (classement au temps) 100 dos (finales A & B) 100 NL (finales A & B) 400 4N (classement au tps) 4 x 100 4 nages (classement au temps)

Règlement sportif :

LORS DES COMPETITIONS EN BASSIN DE 50 METRES, LA TABLE DE CORRESPONDANCE FFN BASSIN DE 25m / BASSIN DE 50 m EST APPLIQUEE POUR LES DEPASSEMENTS DE TEMPS.
(Annuel Règlement 2008/2009 Page 117)

- ✓ Les épreuves organisées lors de cette manifestation sont ouvertes à toutes les catégories d'âges (benjamins, minimes, cadets, Juniors/seniors) à condition de réaliser les temps de la grille concernée.
- ✓ Les benjamins sont limités à deux épreuves par réunion et n'auront pas le droit de nager le 1500 mètres. Ils seront intégrés aux finales toutes catégories l'après midi.
- ✓ Le classement des championnats de Gironde benjamins se fera à l'issue des séries.
- ✓ Les finales B seront nagées à condition qu'il y ait au moins 24 nageurs en séries

Engagements :

Ils devront être réalisés en ligne sur internet avant le jeudi 2 avril 2009 minuit.

Récompenses :

Voir dispositions communes

Coupe du Développement 11-13 ans
Date : **Samedi 16 mai 2009**
Lieu : **Bordeaux Galin**
Rendez vous **: 8H30 pour un début à 9H30 et 14H00 pour un début à 15H00**
Cloture des engagements : **Jeudi 14 mai 2009**
Qualificatif au

Règlement sportif :

Voir « Annuel Règlements 2008/2009 » pages 48 et 49

Cet interclub est réservé aux benjamins, filles et garçons nés en 1996/1997 et 1998 (à condition d'avoir obtenu le pass'compétition). Les épreuves seront nagées en alternance avec celles de la coupe interclubs poussins. Chaque club pour être classé doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et dans ce cas ils peuvent présenter des équipes 2, 3, 4, etc.

Seules les équipes complètes peuvent être comptabilisées pour un classement général.
Un nageur ne peut s'engager qu'au relais et à 1 épreuve individuelle.
Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (4 nageurs participant au relais et aux 4 épreuves individuelles). Chaque équipe sera composée au maximum de 4 nageurs.

Classement :

Le classement sera établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais seront doublés.
Un classement féminin, un classement masculin et un classement mixte seront publiés.

Récompenses :

Les 3 premières équipes du classement général féminin, les 3 premières équipes du classement général masculin et Les 3 premières équipes du classement général mixte recevront une coupe.
Les nageuses et les nageurs de ces podiums recevront chacun une médaille.

Programme :

1ère réunion	2ème réunion
4x50 NL Poussins 100 dos benjamins 100 brasse benjamines *50 PAP poussin(e)s* 100 pap benjamins 100 NL benjamines *50 DOS poussin(e)s* 4x50 NL benjamins	100 dos benjamines 100 brasse benjamins *50 BRASSE poussin(e)s* 100 pap benjamines 100 NL benjamins *50 NL poussin(e)s* 4x50 NL benjamines

Engagements :

Ils devront être réalisés en ligne sur internet avant le jeudi 14 mai 2009 minuit.

INTERCLUBS POUSSINS
Date : **Samedi 16 mai 2009**
Lieu : **Bordeaux Galin**
Rendez vous **: 8H30 pour un début à 9H30 et 14H00 pour un début à 15H00**
Cloture des engagements : **Jeudi 14 mai 2009**

Règlement sportif :

Cet interclub est réservé aux poussins, filles et garçons nés en 1998/1999, titulaires du pass'compétition (**les nageurs nés en 1998 devront choisir entre la Coupe du Développement 11-13 ans, programme fédéral, et les IC poussins, programme départemental)**.

Il ne sera accepté aucun nageur engagé dans une équipe participant à la Coupe du Développement 11- 13 ans.

Les épreuves seront nagées en alternance avec celles de la coupe interclubs benjamins. Chaque club pour être classé doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et dans ce cas ils peuvent présenter des équipes 2, 3, 4, etc.

Seules les équipes complètes peuvent être comptabilisées pour un classement général.
Un nageur ne peut s'engager qu'au relais et à 1 épreuve individuelle.
Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (4 nageurs participant au relais et aux 4 épreuves individuelles). Chaque équipe sera composée au maximum de 4 nageurs.

Classement :

Le classement sera établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais seront doublés.
Un classement féminin, un classement masculin et un classement mixte seront publiés.

Programme :

1ère réunion	2ème réunion
4x50 NL Poussins *100 dos benjamins* *100 brasse benjamines* *50 PAP poussin(e)s* *100 pap benjamins* *100 NL benjamines* *50 DOS poussin(e)s* *4x50 NL benjamins*	*100 dos benjamines* *100 brasse benjamins* *50 BRASSE poussin(e)s* *100 pap benjamines* *100 NL benjamins* *50 NL poussin(e)s* *4x50 NL benjamines*

Récompenses :

Les 3 premières équipes du classement général féminin, les 3 premières équipes du classement général masculin et Les 3 premières équipes du classement général mixte recevront une coupe.
Les nageuses et les nageurs de ces podiums recevront chacun une médaille.

Engagements :

Ils devront être réalisés en ligne sur internet avant le jeudi 14 mai 2009 minuit.

PASS'SPORTS DE L'EAU
Date : **Dimanche 17 mai 2009**
Lieu : Merignac / Villenave d'Ornon
Clôture des engagements : **jeudi 14 mai 2009**
Qualificatif **pour le pass'competition**

Le pass'sports de l'eau s'inscrit dans le programme d'initiation de la formation du nageur.

Il valide la capitalisation d'habiletés motrices à l'origine d'une construction plus élaborée du nageur. Elle s'appuie sur la découverte de cinq disciplines sportives de la « natation » et de l'environnement aquatique.

Catégories :

- ✓ Nageurs nés en 1998, 1999, 2000 et 2001

Règlements :

- ✓ Les nageurs doivent être titulaires du sauv'nage
- ✓ Les nageurs doivent s'inscrire aux 5 ateliers
- ✓ Les nageurs qui repassent des épreuves ne s'engageront que sur ces épreuves
- ✓ Le diplôme du pass'sports de l'eau sera délivré lorsque le nageur aura participé aux 5 tests et validé au moins 3.

Attention : cette organisation concerne tous les PRATIQUANTS de TOUTES LES DISCIPLINES des clubs de Gironde.
Les licenciés pratiquant la natation synchronisée, le water-polo et le plongeon doivent y être engagés au même titre que les pratiquants "natation course".

Contenu de la réunion : Rendez vous 13h30 (fin à 18h00)

- ✓ Atelier natation course
- ✓ Atelier natation synchronisée
- ✓ Atelier plongeon
- ✓ Atelier nage avec palmes
- ✓ Atelier water polo

Engagements :

- ✓ Les clubs devront envoyer la liste des nageurs par mail avant le jeudi 14 mai 2009.

Evaluations :

- ✓ Les participants seront évalués par des éducateurs de clubs titulaires de l'ENF2.

Récompenses :

- ✓ Le nageur se verra remettre le diplôme « pass'sports de l'eau »

PASS'COMPETITION
Date : **Samedi 13 juin 2009**
Lieu :
Clôture des engagements : Jeudi 11juin 2009
Qualificatif **pour les compétitions départementales ultérieures**

Le pass'competition s'inscrit dans le programme d'initiation de la formation du nageur.

Le pass'competition propre a chaque fédération (100 4 Nages pour la FFN), a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la fédération qui l'organise.

Les clubs seront convoqués pour une ½ journée :

- ✓ de 8h30 à 12h30
- ✓ de 14h00 à 18h00

Catégories :

- ✓ Nageurs nés en 1998, 1999, 2000 et 2001

Règlements :

- ✓ Les nageurs doivent être titulaires du sauv'nage et du pass'sports de l'eau

Contenu de la réunion : **100 4 Nages**

1ère Réunion : Rendez vous 8h30 pour un début à 9h30
2ème Réunion : Rendez vous 14h00 pour un début à 15h00

Engagements :

- ✓ Les clubs devront envoyer la liste des nageurs par mail avant le jeudi 11 juin 2009.

Evaluations :

- ✓ Les participants seront évalués par des éducateurs de clubs titulaires de l'ENF3.

Récompenses :

- ✓ Le nageur se verra remettre le diplôme « pass'competition »

COUPE DE FRANCE D'EAU LIBRE : CARCANS
Date : Mardi 7 juillet 2009
Lieu : Carcans – plage de Maubuisson
Clôture des engagements : 2 juillet (possibilité sur place avec majoration)
Programme : à préciser selon le calendrier national

COUPE DE FRANCE D'EAU LIBRE : LIBOURNE
Date : Samedi 12 septembre 2009
Lieu : Libourne
Clôture des engagements : 8 septembre (possibilité sur place avec majoration)
Programme : à préciser selon le calendrier national

Règlement sportif :

Chaque étape organisée en Gironde le sera selon les règles éditées par la FFN pour la Coupe de France de Nage en Eau Libre.
Tous les nageurs régulièrement licenciés dans un club affilié à la FFN pourront participer.
L'étape de Libourne servira de support au Championnat d'Aquitaine Eau Libre pour les nageurs licenciés dans un club d'Aquitaine.
Le classement cumulé des 2 étapes déterminera les vainqueurs du Combiné de la Gironde.

Catégories :

Selon le règlement prévu pour chaque course.

Combiné des épreuves de Gironde :

Classement cumulé sur les 2 étapes organisées par le Comité de Gironde de Natation récompensant les 3 premières nageuses et les 3 premiers nageurs toutes catégories confondues ayant participé au minimum à 1 épreuve sur chaque étape

Récompenses :

	5000 mètres + 10 Km	3km et/ou 1500 + 2 km
Premier	275 euros	100 euros
Deuxième	210 euros	75 euros
Troisième	135 euros	50 euros

Attribution des points pour le BAL :

D'après les barèmes établis les années précédentes selon les courses proposées

Engagements :

Date et heure limites de saisie sur le site et transmission du bordereau récapitulatif :

Carcans : Jeudi 2 juillet
Libourne : Mardi 8 septembre

Les engagements pourront aussi être déposés sur place, le montant de chaque engagement sera alors majoré de 2 € pour les nageurs licenciés dans un club hors Gironde et de 2 € seulement pour les nageurs licenciés en Gironde

GRILLE DEPARTEMENTALE

DAMES

Epreuves	Masters .+ 40 ans	Juniors / Seniors 1991 et avant	Cadets 1992 et 1993	Minimes 1994 et 1995	Benj. 1996 et 1997
50 NL	0.3700	0,3500	0.3600	0.3700	0,4100
100 NL	1.2350	1,1600	1.2000	1.2350	1,3000
200 NL	2.5700	2,4500	2.5000	2.5700	3,1200
400 NL	6.1600	5,5000	6.0100	6.1600	6,4000
800 NL	12.5300	12,0000	12.2700	12.5300	13,4500
1500 NL	23.3400	22,3000	23.0200	23.3400	24,0000
50 Dos	0.4250	0,4000	0.4150	0.4250	0,4500
100 Dos	1.3800	1,2700	1.3100	1.3800	1,4900
200 Dos	3.2900	3,1400	3.1900	3.2900	3,4500
50 Brasse	0.4750	0,4500	0.4650	0.4750	0,5000
100 Brasse	1.4400	1,3600	1.3900	1.4400	1,5000
200 Brasse	3.3900	3,2500	3.3100	3.3900	3,5000
50 Pap	0.4250	0,4000	0.4150	0.4250	0,4500
100 Pap	1.3600	1,2800	1.3100	1.3600	1,5400
200 Pap	3.3500	3,1200	3.2000	3.3500	3,5900
100 4N	1.3800	1,2700	1.3100	1.3800	1,4900
200 4N	3.3200	3,1000	3.1700	3.3200	3,4500
400 4N	7.0900	6,4000	6.5100	7.0900	7,3000

MESSIEURS

Epreuves	Masters .+ de 40 ans	Juniors / Seniors 1991 et avant	Cadets 1992 et 1993	Minimes 1994 et 1995	Benj. 1996 et 1997
50 NL	0.3400	0,3050	0.3200	0.3400	0,4100
100 NL	1.1800	1,0700	1.1000	1.1800	1,3000
200 NL	2.4900	2,2800	2.3500	2.4900	3,1200
400 NL	5.5600	5,1600	5.3100	5.5600	6,4000
800 NL	12.4100	11,3000	11.5600	12.4100	13,4500
1500 NL	22.5000	21,0000	21.4500	22.5000	24,0000
50 Dos	0.3950	0,3600	0.3750	0.3950	0,4500
100 Dos	1.3100	1,2000	1.2400	1.3100	1,4900
200 Dos	3.1200	2,5000	3.0000	3.1200	3,4500
50 Brasse	0.4300	0,4000	0.4150	0.4300	0,5000
100 Brasse	1.3900	1,2800	1.3300	1.3900	1,5000
200 Brasse	3.2900	3,1000	3.1700	3.2900	3,5000
50 Pap	0.3950	0,3600	0.3800	0.3950	0,4500
100 Pap	1.2900	1,1700	1.2200	1.2900	1,5400
200 Pap	3.2800	2,5000	3.0300	3.2800	3,5900
100 4N	1.3100	1,2000	1.2400	1.3100	1,4900
200 4N	3.1800	2,4900	2.5800	3.1800	3,4500
400 4N	0.3400	6,1000	6.2600	6.5500	7,3000

REGLEMENT FINANCIER

Participation forfaitaire annuelle aux actions de politique sportive et de communication interne

Depuis la saison 2006/2007, une participation forfaitaire annuelle est demandée à chaque club du Comité de Gironde en début de saison servant à couvrir tous les frais de communication interne et tous les engagements des nageurs licenciés dans ces clubs à toutes les compétitions figurant au calendrier du Comité de Gironde de Natation.

N.B : Le tarif de droits d'engagement est maintenu pour le cas de participation de nageurs licenciés dans des clubs n'appartenant pas au Comité de Gironde.
Les pénalités, amendes et participations diverses aux actions de formation, de mutualisation de charges, de stages, d'acquisition de matériels ou équipements, de communication externe …. ne sont pas comprises dans le montant de cette participation annuelle.
Les tarifs et le règlement fixés par l'Assemblée Générale leur seront appliqués.

Récapitulatif pour 2008/2009 (voir détail tableau page suivante)

Situation du club	Cotisation nette
Clubs sans situation particulière	Base définitive
Clubs dont la base définitive est inférieure à la base brute x 16%	Base brute x 16%
Clubs ayant augmenté d'au moins 35% leur nombre de licences par rapport à la saison 2007/2008 **à condition que leur nombre de licences n'ait jamais diminué de plus de 5% depuis la mise en place de ce système (sauf cas particulier comme fermeture du bassin d'entraînement)**	Base brute x 20%
Clubs de natation estivale	Base brute x 15%
Clubs sans nageurs classés	300 €

Conditions particulières :

A l'attention des clubs :

- qui auraient un taux d'augmentation de leur nombre de licenciés pour la saison 2008/2009 supérieur ou égal à 35% de celui de la saison 2007/2008 **à condition que leur nombre de licences n'ait jamais diminué de plus de 5% depuis la mise en place de ce système (sauf cas particulier comme fermeture du bassin d'entraînement)**

  Participation forfaitaire = base brute x 20% afin de ne pas les pénaliser

- de natation estivale

  Participation forfaitaire = base brute x 15%

- qui n'ont eu aucun nageur classé au CNCNC

  Participation forfaitaire = forfait de 300 €/an

Attention ce système ne remplace que l'abonnement annuel à la communication interne et les droits d'engagement aux différentes compétitions organisées par le Comité.

Etape	Calcul
Etape 1 calcul de la base	nombre de nageurs classés x 1 €) + nombre de points performance x 0,12 €
Base brute par club	
Etape 2 : application de 3 vagues de réductions	
• Selon la situation du club	- 4% par tranche de 20 licences
	-15% si la moyenne des points de performances du club / nombre de licences est inférieure à 300
	- 0,10 %/km A/R pour la distance entre le siège social du club et Bordeaux (club situé hors de la CUB uniquement)
Après ces premières réductions = base corrigée 1	
• Selon la participation à la politique sportive de niveau national	- 6% par nageur ayant participé à un des CF "Open" (petit ou grand bassin) ou à une équipe de France de natation course (un nageur ne compte qu'une fois par saison)
	- 5% par nageur ayant participé aux CF minimes, cadets ou jeunes (hors relais)
	- 4% par nageur ayant participé au Trophée Lucien Zins (hors relais)
	- 2% par nageur ayant participé aux CF de N2 (hors relais)
	- 4% pour la participation d'au moins 1 nageur du club à un des CF Maîtres hiver ou été (hors relais, un nageur n'est pris en compte qu'une fois par saison)
• Selon la participation à la politique du programme départemental	- 0,5% par nageur ayant obtenu le Pass'compétition en cours de saison
	- 3% par équipe club ayant participé au polonat (pour 5 équipes maximum)
	- 5% pour la participation **du club** à une action pluridisciplinaire organisée par le comité dans le cadre de l'ENF
	- 3% par équipe complète aux IC benjamins (pour 5 équipes maximum au total F+G)
	- 1% par équipe complète aux IC minimes Aquitaine (pour 5 équipes maximum au total F+G)
	- 3% par nageur sélectionné au stage et/ou dans la sélection de l'équipe départementale (un nageur n'est pris en compte qu'une fois par saison)
Après cette deuxième vague de réductions = base corrigée 2 ***Si elle est inférieure à 50% de la base corrigée 1, elle est ramenée à cette valeur (50%)***	
Etape 3 : application de réductions diverses	
	- 5% (réduction forfaitaire annuelle pour le club) pour la participation du club à une action de formation organisée par le Comité dans le cadre de l'ERFAN (sauf formation continue obligatoire pour le secourisme) y compris obtention de la carte d'officiel A ou B pour un licencié du club
	- 5% (réduction forfaitaire annuelle pour le club) pour la participation d'au moins un nageur du club à une des étapes de la Coupe de France en Eau Libre organisées par le Comité
	- 5% (réduction forfaitaire annuelle pour le club) pour un club ayant au moins une équipe participant à un CF de water-polo (féminin ou masculin)
	- 5% (réduction forfaitaire annuelle pour le club) pour un club ayant au moins une nageuse participant à un CF de natation synchronisée
	- 5% (réduction forfaitaire annuelle pour le club) pour un club ayant au moins un plongeur participant à un CF de plongeon
Après cette dernière vague de réductions = base définitive ***Si elle est inférieure à 16% de la base brute, elle est ramenée à cette valeur (16%)***	
Participation forfaitaire annuelle = • **soit base définitive** • **soit base brute x 16%** • **soit une des mesures spécifiques**	

Droits d'engagement pour les clubs hors Gironde :

Pour toutes les compétitions officielles organisées par le comité départemental, les clubs ne dépendant pas du comité de Gironde s'acquitteront d'un droit d'engagement par épreuve individuelle, par relais et par équipe.

Type d'épreuve	Clubs d'Hiver hors Gironde	Clubs d'été
Epreuve individuelle	2,94 €	2,36 €
ENF	1,75 €	1,75
Relais	5,87 €	4,13 €
Natathlon	5,87 €	4,13 €
Equipe Interclubs toutes catégories	47 ,03 €	29,40 €
Equipe Interclubs par catégorie	32,90 €	14,37 €
Equipe polonat	12,94 €	9,38 €
Eau libre 5000 et +	10€	10€
Eau libre 1500	10€	10€
Eau libre 500	8€	8€
Eau libre engagement sur place	Supplément 2 €	Supplément 2 €

+ 2 %

Les nageurs girondins s'engageant sur place régleront ce supplément de 2 €

Forfaits :

	Déclarés 30 minutes avant le début de la réunion	Déclarés dans les 30 minutes avant le début de la réunion*	Non déclarés (par épreuve)
Equipe	**Gratuit**	**32,90 €**	**35,28 €**
Individuel	**Gratuit**	**8,26 €**	**17,64 €**

**(Horaire de début de réunion prévu dans les programmes)*

+ 2 %

Pénalités de jury (officiel natation ou jury phase technique):
Les pénalités suivantes seront appliquées par réunion :
Pour le premier officiel manquant 36,46 €
Pour le deuxième officiel manquant 36,46 €
Pour le troisième officiel manquant 18,93 €
Auquel il convient d'ajouter une majoration forfaitaire de 21,63 € pour non présentation d'officiel

Abandon de poste avant la fin de la réunion 36,46 €

Pénalités pour dépassement de temps qualificatif :

Par épreuve (autre que les 50 m) : 9,43 €
Epreuve de 50 mètres : 11,77 €

Fournitures supplémentaires pour tous (édition papier) :

Bulletin sportif et financier : 5 €
Programme d'une réunion : 3 €
Résultats d'une réunion : 3 €

Stages et regroupements départementaux benjamins :
Participation demandée aux clubs par jour et par nageur : 16 €
Participation aux frais de transport dans le cadre de la mutualisation : 20 €

Participation à l'AFPS et formation continue de secourisme (BNSSA et BEESAN) :
prix coûtant

Retard dans le paiement des factures : 2% /15 jours

Ces pénalités seront calculées par tranche de 2% du montant total de la facture à partir du premier jour de retard sur chaque période de 15 jours.
En outre aucun engagement ne sera accepté de la part d'un club tant qu'il n'aura pas régularisé sa situation au-delà d'un mois.

Engagements et résultats en ligne

Les résultats papier ne seront pas distribués à l'issue des compétitions.
Ils seront affichés au bord du bassin au fur et à mesure du déroulement des réunions.
Ils seront disponibles le plus rapidement possible sur le site du comité ou, soit vous seront transmis sur place par disquette fournie par vos soins, soit, dans le cas d'indisponibilité du site, envoyés par courrier dans les jours qui suivent.

Le règlement des engagements pour les clubs hors Gironde et des pénalités pour tous ne sera pas fait le jour de leur dépôt mais dans les 15 jours qui suivent la réception de la facture transmise par le Comité.